

## ZOOM SUR...

## AVL 42, l'Association Vacances Loisirs

Association départementale qui rayonne sur toute la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'Association Vacances Loisirs est en activité depuis 27 ans et est installée au Crêt de Mars à La Ricamarie.

### Quoi ?

L'association travaille en direction des personnes adultes présentant une déficience intellectuelle, associée ou non à des déficiences motrices, sensorielles ou psychiques.

Sur le Département de la Loire, une quarantaine d'adultes bénéficient de l'accompagnement individuel et collectif que propose l'association, dont 3 à La Ricamarie.

AVL dispose de 2 services : un "vacances" et un pour "l'accompagnement à la vie sociale" (SAVS).

### Objectifs

> Le service vacances permet aux adultes de partir en séjours en leur proposant un cadre le plus proche possible de vacances en famille ou entre amis. Les séjours sont adaptés à leurs handicaps et sont organisés sur différentes périodes de l'année (printemps, été, à Noël, les week-ends...). Près de 70 séjours sont proposés à l'année avec une quarantaine de destinations, notamment à l'étranger.

Ce service permet d'offrir aux adultes accueillis l'occasion de sortir de leur cadre habituel d'établissement spécialisé et/ou familial et ainsi d'élargir leur cercle social.

> Le service SAVS permet aux personnes d'être accompagnées dans la gestion de leur quotidien, en conservant et développant, dans la mesure du possible, l'autonomie et les acquis de ces personnes : faire les courses, gestion financière, accompagnement dans la socialisation...

### AVL recherche !

AVL recherche des animateurs et des bénévoles pour les aider dans la vie quotidienne de l'association, ainsi que dans l'organisation des séjours.

> **Animateur.trice.s** : participer à l'organisation matérielle des séjours, gestion des plannings, assurer les sorties des vacanciers, accompagnement dans les gestes de la vie quotidienne...  
*18 ans minimum, permis B (conduite de minibus), connaissance du handicap souhaitée, bonne humeur et dynamisme, polyvalence.*

> **Responsables de séjour** : élaboration des projets de séjours, gérer son équipe d'animateurs, le budget et la comptabilité du séjour, assurer les sorties des vacanciers, accompagnement dans les gestes de la vie quotidienne...  
*20 ans minimum, permis B, BAFA, PSC1, connaissance du handicap/mé-dico-social souhaitée, esprit d'initiative et d'organisation, gestion d'équipe.*

> **Bénévoles** : tâches administratives auprès des salariés de l'association (rangement, mise sous pli, aide à l'élaboration des projets de séjours), conduite de véhicules de location, accueil des vacanciers et de leur famille, recherche de gîtes adaptés...

*Vous souhaitez plus d'infos ?  
 Contactez-les !*

AVL - Association Vacances Loisirs  
 ZA du Crêt de Mars - La Ricamarie  
 04.77.47.40.00  
 www.avl42.org

